

Atelier Thématique

Insertion territoriale N°3

Vague 3

Synthèse

Atelier thématique N°2	
Date et lieu	Lundi 18 septembre 2017 Salle MAS – Rue des terres au curé – 75013 PARIS 13h30 – 17h00
Invités	Services et organismes techniques de l'État Services techniques des Conseils régionaux, Conseils départementaux, Communautés d'agglomération et communautés de communes, Associations, chambres consulaires des sections prioritaires ... (liste en fin de compte rendu)
Nombre de participants	22 participants
Objectifs	Cet atelier est l'occasion pour le Maître d'Ouvrage de présenter les résultats des approfondissements d'études menés sur certains secteurs de la section Paris-Mantes, de présenter l'analyse multicritères mise à jour, de prendre le temps de répondre aux interrogations.
Principaux sujets abordés	<ol style="list-style-type: none"> 1. 13h30-13h45 : Accueil café 2. 13h45-14h00 : 1 – Introduction 3. 14h00-15h00 : 2 – Points d'approfondissement Paris-Mantes 4. 15h00-15h30 : 3 - Echanges 5. 15h30-15h45 : Pause 6. 15h45-17h00 : 4 – Analyse des zones de passage Paris-Mantes 7. 17h00 : 5 - Conclusion
Support de présentation	Diaporama : LNPN_2017-09-18_Atelier_ PM.v2.Osc présenté.pptx

Compte-rendu

Pour rappel, trois ateliers ont lieu pour présenter les résultats :

- **Lundi 18 septembre 2017** de 13h30 à 17h30 à **Paris** à l'adresse : Salle Mas – 10 rue des terres au curé 75013 Paris
- **Judi 21 septembre 2017** de 13h30 à 17h30 à **Rouen** à l'adresse : Vue sur Seine, Quai Ferdinand de Lesseps, 76000 Rouen
- **Mardi 26 septembre 2017** de 13h30 à 17h30 à **Évreux** à l'adresse : Salle des Cadrans 27007 Évreux

Ces ateliers sont des ateliers spécifiques à chaque zone de passage.

Ouverture de l'atelier par Pascal MABIRE, Chef de la Mission LNPN

Pascal MABIRE, SNCF Réseau remercie les entités représentées. Il précise l'ordre du jour :

1. **Introduction : 13h45 – 14h00**
2. **Points d'approfondissement Paris-Mantes : 14H-15h**
 1. GT Raccordement Nanterre – La Garenne
 2. GT Est de Mantes
 3. Gare Nouvelle de Confluence
 4. Enjeux Ile-de-France
3. **Echanges : 15H00 – 15h30**
4. **Pause : 15H30 – 15H45**
5. **Analyse des zones de passage Paris – Mantes : 15H45 – 17H00**
 1. Rappels méthodologiques
 - *Descriptif des nouveaux indicateurs*
 2. Résultats sur Paris – Mantes
 - *Résultats globaux*
 - *Carte de synthèse*
 3. Echanges
6. **Conclusion : 17h00**

* * *
*

1 – Introduction/Calendrier et actualités

Pascal MABIRE, SNCF Réseau :

Présentation de l'ordre du jour de la réunion qui va se dérouler en deux séquences :

- points d'approfondissement ;
- l'analyse des zones de passage.

Actuellement, nous sommes dans la vague 3 avec les résultats des points d'approfondissement ainsi que l'analyse multicritères mise à jour par zone de passage.

Indication des coordonnées de la garante sur le projet (excusée ce jour pour son absence).

Présentation de l'équipe SNCF Réseau :

- **Céline CUCHET**, responsable de la concertation, de la communication et des relations institutionnelles du projet LNPN ;
- **Cédric PAPIN**, responsable du pôle infrastructure ;
- **Géraldine BOCHATON**, responsable adjointe des études sur le secteur Paris – Mantes – Évreux ;
- **Christophe HURISSE**, responsable des études générales ;
- **Julien LOISELAY**, responsable des études environnementales.

L'objectif de cette dernière vague de concertation est de définir une zone de passage préférentielle sur chaque section prioritaire. Ce choix sera opéré lors du prochain COPIL qui se déroulera le 26 octobre 2017 à la préfecture de Paris.

Céline CUCHET, SNCF Réseau :

Présentation et rappel du calendrier de la gouvernance et de la concertation.

Reprise de la concertation après la trêve liée aux élections présidentielle et parlementaires

Les nouveaux sénateurs élus le 24 septembre 2017, seront invités aux comités territoriaux du mois d'octobre 2017.

La concertation va clôturer l'ensemble de la concertation liée à l'étape 1 des études préalables à l'enquête d'utilité publique (EPEUP), dans le contexte des assises de la mobilité et de la loi de programmation des infrastructures.

Le projet LNPN était prévu au contrat de Plan inter-régional Etat-Région 2015-2020 pour la vallée de la Seine. Il convient donc de finir l'étape 1 pour laquelle SNCF Réseau dispose de financements en partenariat avec d'autres cofinanceurs (Etat et Région).

Quatre ateliers projets de territoires en lien avec la LNPN ont eu lieu durant l'étape 1 afin que les projets de territoire actuels et futurs des collectivités en lien avec la LNPN soient présentés. Le document de synthèse est en cours de réalisation. La préface est élaborée par M Philizot. Ce document de 50-60 pages sera remis à tous les membres du COPIL fin octobre 2017.

Pascal MABIRE, SNCF Réseau :

Les élus se sont inquiétés de la perte de temps lors de la période de réserve. Ce temps a été utilisé pour effectuer des approfondissements sur différents sujets dans des groupes de travail dédiés.

2 – Points d’approfondissement Paris-Mantes

Pascal MABIRE, SNCF Réseau :

Les points d’approfondissement de la zone de passage Paris-Mantes correspondent aux zones communes aux trois zones de passage étudiées par anticipation du démarrage potentiel de l’étape 2. Ces études sont composées d’un approfondissement des études environnementales ainsi qu’un approfondissement des études de jumelage avec les infrastructures existantes.

Cédric PAPIN, SNCF Réseau :

Présentation des éléments issus du groupe de travail Raccordement Nanterre-La Garenne :

- esprit : réunir les principales collectivités concernées, les établissements publics territoriaux, les différentes instances de l’Etat, l’EPADESA, etc.
- objectifs :
 - o **Accompagner SNCF Réseau, spécifiquement autour des enjeux d’intégration physique** de l’infrastructure ;
 - o **Partager les variantes techniques ;**
 - o **Partager la connaissance des projets ;**
 - o **Identifier** les dispositions à prendre éventuellement dans l’environnement existant ou futur
- frise restituant le travail opéré en 2017.
- cartographie représentant les différentes variantes étudiées :
 - o V1 : « Houilles »
 - o V2 : « Axe groupe V »
 - o V3 : « Axe groupe III »
 - o V4 : combinaison des V1 et V3.
- proposition de critères de faisabilité
- proposition de critères d’insertion environnementale et technique
- résultats du dernier GT et date du prochain GT : **le 10 octobre 2017.**

Pascal MABIRE, SNCF Réseau :

SNCF Réseau a l’ambition de réduire à deux le nombre de variantes à la fin de l’étape en cours.

Géraldine BOCHATON, SNCF Réseau :

Présentation des éléments issus du groupe de travail « Insertion du projet LNPN à l’est de Mantes » :

- objectifs : proposer un éclairage sur le secteur pour démarrer une étape 2 sur de bonnes bases ;
- présentation des différents participants à ces groupes de travail ;
- présentation du calendrier et du BE qui a contribué aux études ;
- cartographie des possibilités communes à toutes les ZP ;
- proposition de critères techniques et environnementaux pour une analyse comparative spécifique.

Pascal MABIRE, SNCF Réseau :

Présentation d'éléments du groupe de travail Confluence qui est piloté par la DIDVS :

- cartographie des trois zones de passage ;
- accessibilité autour des deux sites de gare ;
- présentation des participants aux groupes de travail.

Cédric PAPIN, SNCF Réseau :

Présentation du volet enjeux des coûts d'investissement :

- GN Confluence : localisation et aménagements
 - o à Achères ville
 - o à Achères Grand Cormier
- GN Confluence : fonctionnalité intersecteurs : nécessite des investissements ailleurs pour que le projet puisse fonctionner ;
- conclusion du contexte technique et des coûts.

Christophe HURISSE, SNCF Réseau :

Présentation du volet enjeux de trafics et accessibilité :

- analyse d'accessibilité
 - o marche à pied : accessibilité meilleure pour Achères ville ;
 - o vélo : similaire entre les deux sites mais ce ne sont pas les mêmes populations qui sont concernées ;
 - o voiture : accessibilité meilleure pour Achères Grand Cormier
 - o transports en commun : correspondances différentes permises par les deux sites de gare.
- potentiel de trafic d'une gare d'interconnexion à Confluence
 - o potentiel de trafic
 - o bénéfiques pour les voyageurs

Présentation du volet des enjeux socio-économiques :

- synthèse des enjeux socio-économiques : effets pas très favorables de la gare sur le bilan socio-économique du projet ;
- enjeux liés au choix de la ZP :
 - o impact sur les temps de parcours ;
 - o impact sur les coûts de la LNPN à l'horizon prioritaire.

Pascal MABIRE, SNCF Réseau :

Volet position SNCF Groupe Public Ferroviaire :

- gare de confluence et fonctionnalité des trains intersecteurs ;
- analyse aux bornes du groupe public ferroviaire.

Présentation des enjeux Ile-de-France :

- participants aux groupes de travail ;
- cartographie des circulations actuelles et futures (2016, 2024 et 2030) ;
- potentialités sur le RER E ;
- potentialités d'évolution du RER A en lien avec la ligne L et le RER E ;
- passage à l'horizon long terme du RER E ;
- conclusions du groupe de travail 2 (provisoire).

3 – Echanges

Gilles Fraudin, AUTES:

- Le chiffre 2 (nombre de trains) pourrait être porté à trois après la mise en service de la LNPN. Mais ce chiffre semble ne concerner que l’Ile-de-France car au-delà c’est plutôt 1 voire 0,5 train en Normandie. ;
- est content d’avoir l’avis de SNCF Mobilité pour l’Ile-de-France. Aimerais avoir cet avis pour l’ensemble du projet.

Pascal MABIRE, SNCF Réseau :

SNCF Mobilité n’a pas forcément vocation à se prononcer sur les différents projets. C’est via l’EPIC de tête que l’avis est formalisé car cet EPIC est en mesure de faire une synthèse « groupe » SNCF Réseau et/ou SNCF Mobilité.

Yannick Olivier, Paris Ouest La Défense (EPT):

- Le sujet de raccordement est particulièrement sensible pour les villes. Il indique qu’il y a deux enjeux pour les villes : la prise en compte des enjeux urbains et la capacité de l’infrastructure nouvelle à libérer de l’espace sur l’infrastructure existante.

Pascal MABIRE, SNCF Réseau :

Le groupe de travail a vocation à s’inscrire dans la durée et à travailler avec les territoires afin de trouver un entonnement pour le tunnel.

A terme, la volonté de SNCF Réseau est de n’avoir plus que deux variantes pour le raccordement de Nanterre.

Par contre, il n’y aura pas de possibilité de supprimer le fret sur cette zone.

Michel CULLIN, Adiv environnement:

- la création des gares à Confluence semble être adoptée. Cette décision met-elle à l’eau la ZP PM Sud ?
- il semble que le projet n’a pas évolué depuis le mois de février.
- gare de confluence présentée comme un quatrième pôle de liaison possible : est-ce le cas ?
- si la priorité est donnée aux JO, cela peut-il gêner la réalisation de la LNPN ?

Pascal MABIRE, SNCF Réseau :

Il y a toujours trois zones de passage pour le moment sur la section Paris- Mantes. L’enjeu des études présentées est de savoir si l’on aura une gare ou non dans le cadre du projet.

Depuis le mois de février, les résultats des études socio-économiques sont venus compléter les études en cours.

Par rapport à ce qui a été présenté pour le raccordement au réseau à grande vitesse, l’itinéraire Nord n’est pas compétitif.

Le sujet francilien et les enjeux liés aux temps de transport nécessitent un renforcement de la LNPN. Il faut attendre les assises de la mobilité et la loi de programmation pour savoir ce que va devenir le projet.

Gilles Fraudin, AUTES :

- Quand pourra-t-on avoir une première idée des péages ?

Pascal MABIRE, SNCF Réseau :

Les études socio-économiques seront réalisées à partir de 2018 lors de l'étape 2, ou lorsque l'étape 2 se déroulera.

Michaël KARABADJAKIAN, DDT78 :

- Comment se passe le raccordement à l'existant ?

Géraldine BOCHATON, SNCF Réseau :

A l'est de Mantes, l'infrastructure actuelle comporte entre 2 et 3 voies. Afin de permettre aux circulations Grandes Lignes de rejoindre Mantes, il faut réaliser un raccordement de la ligne nouvelle au réseau existant, puis assurer une séparation des flux RER E et des flux grandes lignes, en complétant l'infrastructure actuelle à 4 voies (2 voies pour chaque flux) jusqu'à Mantes.

Lors des travaux Eole, une troisième voie sera réalisée. A l'horizon LNPN, une 4^{ème} voie sera réalisée.

Wenceslas DE LOBKOWICZ, Association Optifer PN :

- N'y a-t-il pas un certain fatalisme quant à l'avenir de ce projet ? Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ce qui est au-delà et autour du projet ?

Pascal MABIRE, SNCF Réseau :

Le ton utilisé est un ton prudentiel. Les annonces seront être faites par Mme la Ministre des transports qui a indiqué que la priorité serait donnée au réseau existant. Les grands projets vont être balayés à l'aune d'une loi de programmation budgétaire.

Pour la mission LNPN, le premier besoin est de finaliser l'étape 1. Pour savoir si le projet continue, il faudra attendre les résultats des assises de la mobilité.

Julien MILCENT, CU Caen la mer :

- Est-ce que les trois points de raccordement à l'est de Mantes permettent à terme le contournement de Mantes ?

Géraldine BOCHATON, SNCF Réseau :

A l'échelle du projet, il était important de pouvoir préserver la compatibilité des éléments prioritaires avec un potentiel contournement de Mantes. Pour les trois options présentées, les trois sont compatibles techniquement avec un contournement s'il s'avérait nécessaire ultérieurement.

Gérard RIBAUT, CADEB :

- le Cadeb est favorable au projet.
- Quelle est la finalité du projet LNPN : aller en Normandie ou desservir l'Ile-de-France ?
- le Cadeb est plus favorable à la réalisation de la zone de passage PM Sud.
- Quid du raccordement de Nanterre à Houilles : ce passage n'est-il pas très contraint ?

Pascal MABIRE, SNCF Réseau :

Sur le premier point, c'est tout l'enjeu des gares nouvelles. Les gens qui restent dans le train et qui n'ont pas vocation à l'utiliser perdent de l'ordre de 5 à 7 minutes si le train doit s'arrêter. L'intérêt est s'il y a des effets de maillage ou s'il y a des effets de desserte.

S'il y a une gare à Confluence, elle l'emporte sur le choix de la zone de passage.

La SNCF amène les éléments techniques et d'éclairage et c'est le COPIL qui proposera la décision.

Cédric PAPIN, SNCF Réseau :

Le principe du raccordement à Nanterre est de rester en tunnel et par conséquent à distance du réseau existant : pas de mélange des circulations.

3 – Analyse des zones de passage Paris-Mantes

Julien LOISELAY, SNCF Réseau :

Rappels méthodologiques :

- évolution de l'analyse ;
- présentation des 4 axes ;
- principes de l'analyse.

Rappel des indicateurs par axe et présentation des nouveaux indicateurs :

- présentation de l'axe Préserver l'environnement et les ressources naturelles ;
- présentation de l'axe Offrir un service ferroviaire équitable.

Christophe HURISSE, SNCF Réseau :

Présentation du nouvel indicateur : fréquence des trains.

Julien LOISELAY, SNCF Réseau :

- présentation de l'axe favoriser les dynamiques territoriales

Explication du nouvel indicateur relatif à l'agriculture : risque d'impact résiduel sur l'activité agricole.

- présentation de l'axe investir dans un projet soutenable et adaptable

Christophe HURISSE, SNCF Réseau :

Présentation du nouvel indicateur dégagement de capacité.

Présentation du nouvel indicateur heures économisées. Cet indicateur est un indicateur socio-économique.

Géraldine BOCHATON, SNCF Réseau :

Présentation du nouvel indicateur impacts des travaux. Cet indicateur a été produit à dire d'expert avec le bureau d'études.

Julien LOISELAY, SNCF Réseau :

Nous avons essayé d'équilibrer les axes du CLOUDD.

Présentation de la méthodologie, seconde série de principes, élaborée en collaboration avec le LAMSADE.

Méthodologie : l'analyse multicritères est un outil d'aide à la décision. Ce n'est pas forcément la zone qui aura les meilleures notes qui sera celle choisie. D'autres critères peuvent rentrer en compte.

Résultats Paris-Mantes :

- présentation des cartes de synthèse ;
- présentation d'une synthèse par axe, pas de comparaison des zones de passage entre elles.

Pascal MABIRE, SNCF Réseau :

Ajout de précisions concernant les évolutions de la représentation des résultats suite aux remarques formulées lors des ateliers du mois de février.

Julien LOISELAY, SNCF Réseau :

Présentation du détail des résultats axe par axe.

Présentation des thématiques qui possèdent des différences de résultats entre les différentes zones de passage. Présentation des deux premiers axes.

Gilles FRAUDIN, AUTES :

Demande de parler de cadencement et non pas de fréquence pour le nouvel indicateur.

Pascal MABIRE, SNCF Réseau :

On ne peut parler de cadencement que lorsque l'on a fait les études de grilles horaires. Ces études seront menées en étape 2.

Julien LOISELAY, SNCF Réseau :

Présentation des résultats de l'axe suivant.

Evocation de l'indicateur relatif aux emplois agricoles et de ses caractéristiques sur le territoire.

Julien MILCENT

Demande s'il existe des cartes où on voit les différentes parties comme le tunnel, l'aérien, etc...

Géraldine BOCHATON, SNCF Réseau :

Ces cartes existent. Il faudrait les joindre au support de présentation.

A l'est du projet, on cherche très vite à plonger en tunnel jusqu'à la deuxième boucle de la Seine (ouest de Poissy).

Julien LOISELAY, SNCF Réseau :

Présentation des résultats du dernier axe « Investissement soutenable et adaptable ». On retrouve des résultats similaires par rapport aux autres axes mais ce ne sont que des éléments d'aide à la décision. D'un point de vue socio-économique, la PM Sud est plus favorable que les deux autres zones de passage.

Thierry DUSSAUTOIR, CD92 :

Deux indicateurs présentés semblent très proches : le temps de parcours et les heures économisées

Julien LOISELAY, SNCF Réseau :

Ces deux indicateurs sont liés mais ne représentent pas la même chose. Le deuxième est un indicateur socio-économique et non pas de trafic.

Il y a des indicateurs qui ne sont pas différenciants mais qui apportent une plus-value au projet.

Catherine GONNEAU, OPTIFER-PN:

- Si c'est la variante PM Sud qui est choisie, alors il n'y aura pas de gare de Confluence ?
- Si le départ se fait de Mantes, est ce que le choix de la zone Paris-Mantes a une incidence sur le choix de la zone Mantes-Evreux ?
- Evocation du prolongement du RER A jusqu'à Achères.
- Evocation du viaduc de Guerville

Pascal MABIRE, SNCF Réseau :

Confirmation d'absence d'une gare à Confluence si c'est la PM Sud qui est choisie.

Evocation de l'atelier Mantes-Evreux de la semaine prochaine.

La gare, si retenue par le COPIL, devra justifier de son utilité.

Les éléments relatifs au RER A sont du ressort de la direction francilienne de SNCF Réseau et du STIF.

Le viaduc de Guerville est un viaduc routier qui franchit le réseau SNCF qui sera jouté par le projet LNPN. Des réservations ont déjà été prises dans le dimensionnement du viaduc pour être compatibles avec l'arrivée ultérieure de la LNPN.

Gilles Fraudin, AUTES :

- La GN de Confluence se fera dans 33 ans et c'est également le cas de la gare nouvelle d'Evreux. Ces gares sont faites pour attirer le vote.

Pascal MABIRE, SNCF Réseau :

Les gares de confluence et d'Evreux sont effectivement prévues à l'horizon cible.

Il faut bien doser l'enjeu des mesures conservatoires dès l'horizon prioritaire.

4 – Conclusion

Pascal MABIRE, SNCF Réseau :

Remercie les entités représentées aujourd'hui et rappelle le calendrier et les prochains ateliers : jeudi Rouen-Yvetot et mardi Mantes-Evreux.

Le COPIL du 26 octobre proposera à la décision de la Ministre de ne retenir plus qu'une seule zone de passage préférentielle par section prioritaire.

Liste des participants à l'atelier N°2 – vague 3

Paris - 18 septembre 2017

NOM	Prénom	Institution
CULLIN	Michel	ADIV Environnement
CHANTELOUP	Pierre	Agence française pour la biodiversité
FRAUDIN	Gilles	Association des usagers des transports Eure Seine AUTES
BOUREAU	Thomas	AUCAME
RIBAUT	Gérard	CADEB
MILCENT	Julien	Caen-la-mer
TABART	Didier	CD 78
DUSSAUTOIR	Thierry	CD92
ROBIN	Sophie	CGDD
HERNIER	Mathilde	DDT78
KARABADJAKIAN	Michael	DDT78
JUGUET	Johan	DGITM
DAVID	Gilles	DIDVS
AUGUEUX	Cyril	DRIEA
BEDIN	Thomas	GPS&O
DRANSART	Jean-François	La Garenne Colombes
DE LOBKOWICZ	Wenceslas	OPTIFER - PN
GONNEAU	Catherine	OPTIFER - PN
OLIVIER	Yannick	Paris Ouest la Défense (POLD)
DE LA RIVIERE	Emmanuel	SANEF
BERGERON	Annie	Ville de Colombes
CARCASSES	Françoise	Ville de Poissy

Mission Ligne nouvelle Paris - Normandie :

MABIRE	Pascal	Chef de mission	SNCF Réseau
LOISELAY	Julien	Responsable environnement	SNCF Réseau
CUCHET	Céline	Responsable concertation	SNCF Réseau
HURISSE	Christophe	Responsable études générales	SNCF Réseau
PAPIN	Cédric	Responsable Paris-Mantes-Evreux	SNCF Réseau
BOCHATON	Géraldine	Responsable adj Paris-Mantes-Evreux	SNCF Réseau

Pour toutes questions relatives à la concertation vous pouvez joindre Marion SIVY à l'adresse mail suivante : msivy@CSCONSEILS.FR

Garante de la concertation

CHARVET	Anne-Marie	Commission nationale du débat public (CNDP)
---------	------------	---

Madame Charvet est joignable à l'adresse suivante anne-marie-charvet@orange.fr